



**ASSISTANT A TEMPS PARTAGE**  
**Discipline médicale : Chirurgie Orthopédique**

**1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil**

**CH Blois**

**2. Présentation synthétique du CHU de Tours**

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1er employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

**3. Présentation du service de l'établissement d'accueil **Chef de service CH/CHR d'accueil****

Nom du service :

Pôle de rattachement : Julien BERHOUET ([j.berhouet@chu-tours.fr](mailto:j.berhouet@chu-tours.fr) / 0247478644)

Composition de l'équipe médicale :

Nombre de lits :

Nombre de places :

Plateau technique :

Autres :

**4. Présentation du service du CHU de Tours **Chef de service CHU de Tours****

Nom du service : Service de chirurgie orthopédique et traumatologique

Pôle de rattachement : Reconstruction-Peau et Morphologie-Appareil Locomoteur

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Pr Julien BERHOUET ([j.berhouet@chu-tours.fr](mailto:j.berhouet@chu-tours.fr) / 0247478644)

Composition de l'équipe médicale : 1 PU-PPH, 4 PH, 3 CCA, 1AHU, 13 internes

Nombre de lits : 70

Nombre de places : 3

Plateau technique : Complet, correspondant notamment à celui d'un Trauma-center propre à un CHU ; bloc opératoire conventionnel (3 à 4 salles), bloc ambulatoire (2 salles)

Autres : Chirurgie orthopédique et traumatologique de l'ensemble du squelette (rachis compris). Chirurgie de la main, des sarcomes (rachis compris), des infections O-A, prothèses et sport

<b>5. Missions confiées</b>
<b>Chef de service CHU de Tours en accord avec Chef de service CH d'accueil</b> Consultations courantes, spécialisées et d'annonce en autonomie. Activité de garde en traumatologie et d'astreinte de la main en autonomie (selon formation / DIU Chirurgie de la main). Activité chirurgicale d'orthopédie (+/- spécialisée, selon formation) en autonomie. Activité de recherche et d'enseignement en autonomie.
<b>6. Les compétences à développer</b>
<b>Chef de service CHU de Tours en accord avec Chef de service CH d'accueil</b> Pertinence du raisonnement clinique pour justesse des indications chirurgicales et renforcement des acquis chirurgicaux techniques courants, en vue d'une activité sécurisée pour le patient et le chirurgien lors de l'installation.
<b>7. L'organisation de la permanence des soins</b>
- Dans l'établissement d'accueil : <b>Chef de service CH/CHR d'accueil</b>  - Au CHU de Tours : garde sur place orthopédie-traumatologie générale ET astreinte opérationnelle urgences main
<b>8. Les valences (enseignement/ recherche)</b>
<b>Chef de service CHU de Tours en accord avec Chef de service CH d'accueil</b> Activité de recherche et d'enseignement en autonomie.  Offre de recherche et d'enseignement, en partenariat avec différentes entités de l'Université de Tours (PolyTech notamment...), différents acteurs industriels, et d'autres CHU du Grand Ouest (Réseau HUGORTHO)
<b>9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)</b>
<b>Chef de service CH/CHR d'accueil</b>
<b>10. Logement par l'établissement d'accueil</b>
<b>DAM CH/CHR d'accueil</b>
<b>11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé</b>
<b>DAM CH/CHR d'accueil</b>
<b>12. Rémunérations, prime d'exercice territorial</b>
Votre employeur sera la CHU de Tours. - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
<b>13. Prise en charge des frais de déplacement</b>
<b>DAM CH/CHR d'accueil</b>
<b>14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé</b>
<b>Chef de service CHU de Tours en accord avec Chef de service CH d'accueil</b>